

## Séance du 23.06.2016

### Attributions de travaux

Le CC attribue les travaux suivants :

- génie civil liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue des Luys à Christian Jean pour le montant de Fr. 266'731.50 TTC.
- travaux d'appareillage liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue des Luys à Travelletti & Biner SA pour le montant de Fr. 96'030.50 TTC.
- génie civil liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue de la Tuire à Christian Jean pour le montant de Fr. 54'759.25 TTC.
- travaux d'appareillage liés au remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue de la Tuire à Antonio Campo pour le montant de Fr. 34'584.40 TTC.

### Délivrance d'autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre les autorisations d'exploiter suivantes :

- M. Marc Mariéthoz pour le gîte de Lourantze (Alpage du Rawyl).
- Mme Doris Rey pour le restaurant du Pas de Maimbré.

## Séance du 07.07.2016

### Mérites sportifs 2015-2016

Le CC attribue les mérites sportifs suivants pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, soit :

#### Athlète :

- Léa Tavernier :  
Championne Suisse libre jeunesse 2015 U16, corde, gymnastique rythmique,  
Vice-championne Valaisanne 2016 TEST active 6 (ballon corde),  
Vice-Championne Valaisanne 2016 Libre jeunesse élite (corde-massue).
- Stany Moos :  
3<sup>ème</sup> au Championnat Suisse 10 km sur route M50.
- David Erard :  
Champion Valaisan au disque,  
Jeux Européens Master : 2<sup>ème</sup> au 100 m,  
3<sup>ème</sup> au disque, marteau et javelot,  
7 médailles au Championnat Suisse master.
- Xavier Blanc :  
Champion Valaisan Elite en mixte C avec Eloïse Vali, 2015, Badminton.
- Malorie Blanc :  
1<sup>ère</sup> à la finale suisse du Grand Prix Migros slalom géant à St-Moritz,  
3<sup>ème</sup> à la finale suisse du Grand Prix Migros Combi race à St-Moritz,  
1<sup>ère</sup> du classement général des courses U12 valaisannes (Trophy Ford),  
Vice-championne valaisanne de slalom à Nendaz U12.
- Florent Blanc :  
1<sup>er</sup> au championnat suisse de slalom U16 à Malbun,  
1<sup>er</sup> au championnat valaisan de slalom U16 à Nendaz,  
1<sup>ère</sup> victoire dans une course IRW (inter-région Ouest) à Bagnes,  
2<sup>ème</sup> au classement général des courses U16 valaisannes (Trophy Ford),

Promu au centre national de performance ski alpin Ouest (NLZ).

- Praplan Laurence :  
2<sup>ème</sup> place au championnat du monde par équipe de Top Dance (claquettes) avec le Swiss National Top Team.

### **Mérites culturels 2015-2016**

Le CC attribue les mérites culturels suivants pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016,  
soit :

#### **Mérite culturel :**

- Jérémy Cotter :  
1<sup>ère</sup> place au championnat valaisan de percussion, catégorie timbales.
- Echo du Rawyl :  
Titre champion suisse de défilé dans sa catégorie.

#### **Mérite spécial :**

- Julien Travelletti :  
membre du Brass Band Valaisia a obtenu avec cet ensemble une 3<sup>ème</sup> place aux championnats d'Europe de Lille et un titre de champion au championnat suisse des brass band à Montreux.
- Association "le Rouge-Gorge" :  
elle promeut et défend la faune, la flore, le respect de la nature. Elle dispense une prestation pédagogique "découverte du jardin" auprès des élèves des classes enfantines.
- Au journal l'Agache :  
pour ses 30 ans de parution.

Ces mérites seront remis le vendredi 16 septembre 2016 à 18h30 à la salle de gymnastique de St-Romain.

Cette soirée se déroulera selon le programme suivant :

- *Mot de bienvenue*
- *Accueil des nouveaux habitants*
- *Présentation des parrains et marraines culturels*
- *Remise des mérites sportifs et culturels 2015-2016*
- *Promotions civiques des jeunes de 1998*
- *Apéritif*

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette manifestation.

### **Cadastre**

Le Conseil d'Etat a nommé Marilyn Thurre comme nouveau teneur de cadastre.

### **Séance du 01.08.2016**

### **Autorisation d'exploiter**

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Camille Gratier pour le Bisse-Trop à Anzère.

**Texaid vous remercie**

Texaid remercie les habitantes et habitants d'Ayent pour leurs dons de vêtements.

Quantité collectée en Valais : 438'301 kg qui correspond à une rémunération caritative de Fr. 74'511.15.

Quantité collectée à Ayent : 29'871 kg qui correspond à une rémunération caritative de Fr. 5'078.05.